



SRDE - PRDF : Bilan d'étape 8 juin 2009



Le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) et le Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) 2007-2011 sont à mi-parcours. Les orientations et actions qui y étaient inscrites sont aujourd'hui très largement avancées. Mais la Région Midi-Pyrénées fait face aujourd'hui à de nouveaux défis, qui doivent être pris en compte, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

L'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique et le Plan Régional de Développement des Formations 2007-2011 ont donné lieu à une très importante concertation lors de leur élaboration. Le bilan, effectué à mi-parcours, montre que la réalisation des objectifs que nous avons définis en commun est déjà bien avancée.

Mais de nouveaux facteurs sont désormais à prendre en compte. En particulier :


- la crise économique et financière, qui affecte à présent toutes les économies, y compris celle de la région Midi-Pyrénées, avec les impacts sociaux que l'on connaît,
- les évolutions réglementaires et législatives importantes en cours ou annoncées, comme la mise en place du Pôle Emploi, le regroupement de services déconcentrés de l'Etat, le projet de réforme de la formation professionnelle, l'éventuel Acte III de la décentralisation, etc.

Ces évolutions nous incitent à renforcer encore un peu plus le travail de concertation et de mobilisation de tous les acteurs concernés, avec la volonté de mieux faire avancer Economie et Formation en étroite synergie.

Ainsi, sur la base des premiers travaux d'analyse du SRDE et du PRDF, nous avons réuni en avril 2009 près de 250 personnes, autour de huit ateliers recouvrant sept filières professionnelles stratégiques pour la Région Midi-Pyrénées et une thématique transversale sur les besoins spécifiques des demandeurs d'emploi et des salariés fragilisés.

Des représentants de l'économie et de la formation se sont ainsi retrouvés autour de la même table pour imaginer des pistes d'évolution des politiques régionales en matière de développement économique et de formation, pour apporter des réponses à la crise économique actuelle et préparer la reprise de demain. La journée du 8 Juin est l'occasion à la fois de présenter les bilans à mi-parcours des deux schémas (SRDE et PRDF) et de mettre en perspective les évolutions de certains dispositifs pour répondre à la situation d'aujourd'hui.

C'est l'avenir de la région Midi-Pyrénées, de ses enjeux, de ses entreprises, de ses métiers, de ses habitants qu'il s'agit de préparer tous ensemble avec volonté et efficacité.


Martin Malvy,
Ancien ministre,

Président de la Région Midi-Pyrénées

■ Le Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) 2007 - 2011

Le PRDF 2007-2011 est aujourd'hui à mi-parcours. Dans la continuité des grandes orientations politiques de l'exercice précédent, il cherche à favoriser l'égalité des chances par un accès élargi à la qualification, à permettre un équilibre du territoire par un accès équitable à la formation et à animer une relation emploi-formation plus étroite.

■ **Les actions en faveur de l'accès à la qualification** se retrouvent à travers plusieurs dispositifs en faveur d'un large public (jeunes, scolaires, apprentis, demandeurs d'emploi, actifs). On peut citer par exemple : l'adaptation qualitative des formations professionnelles (capacités d'accueil, offres pédagogiques, actions éducatives), la promotion sociale, le soutien à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, les aides aux reclassements ou encore les actions en faveur de la validation des expériences professionnelles (dispositif de suivi régional, gratuité de l'accompagnement pour les demandeurs d'emploi).

■ Les actions de la Région donnent **la priorité aux publics les plus fragiles** (priorité aux formations de niveau V - CAP- et gratuité pour l'accès à certaines formations de santé, par exemple) et elles cherchent à offrir **une seconde chance pour les jeunes** d'accéder à une qualification (Chantiers école expérimentaux, École de la 2^{ème} chance, clarification de la collaboration avec les Missions locales, etc.).

■ Par ses actions, la Région assure également **une meilleure visibilité des formations professionnelles** sur le territoire régional (formations offertes, résultats d'insertion, bourse régionale des offres de contrats d'apprentissage, coopération avec les établissements d'enseignement supérieur, création du CFA Midi-Sup, etc.).

■ **Concernant l'accès plus équitable sur l'ensemble du territoire**, la Région intervient avec ses partenaires sur **la répartition des formations** en tenant compte du maillage territorial et en **répondant aux besoins locaux et régionaux** (plans d'action des Maisons Communes Emploi Formation et réalisation de formations spécifiques aux territoires).

■ L'accès plus équitable signifie également **la mutualisation des équipements et dispositifs** (réseau partenarial de formation à distance) et la mise en place d'un système de suivi sur l'accès à la formation professionnelle des **personnes en situation de handicap**, ainsi que des actions ciblées pour plus **d'égalité homme-femme**.

■ **Enfin, l'animation d'une relation emploi-formation plus étroite** se traduit par la volonté d'une couverture complète de la région par **les Maisons Communes Emploi Formation**, ainsi que l'amélioration de **l'accueil, de l'information et de l'orientation** (accord-cadre entre les principaux acteurs, Charte sur la qualité de l'accueil, portail Internet organisant l'accès aux sites dédiés à l'orientation).

■ Sur ce registre, la Région œuvre également pour **le développement de l'enseignement professionnel supérieur**, notamment hors Toulouse, la mise en place d'un **schéma des formations sanitaires et sociales**, ainsi que sur le **renforcement des collaborations avec les branches professionnelles** (nouveaux contrats d'objectifs « Agriculture et Travaux paysagers », « Métallurgie et Transport-Logistique », concertations annuelles systématiques sur la carte des formations, etc.).

Des pas importants depuis 2006... en chiffres

- 4 lycées neufs dont 2 à vocation technologique et professionnelle (Tournefeuille, et Gallieni) et 2 CFA reconstruits (CFA du Comminges et CFA de l'Industrie)
- + 21 % d'apprentis en 4 ans, 18 400 en formation
- près de 29 000 jeunes diplômés du professionnel chaque année, par la voie scolaire ou par l'apprentissage
- 70 % des coûts d'équipement des jeunes scolaires et apprentis pris en charge
- 119 000 jeunes bénéficiaires d'un chéquier lecture
- 600 jeunes entrés à l'École de la 2^{ème} chance depuis 2004
- 23 000 personnes par an en formation grâce aux actions du PRFP (90 % demandeurs d'emploi, 10 % salariés)
- plus de 1 000 personnes en situation de handicap inscrites dans une action du PRFP
- plus de 2 500 personnes financées en formation AFPA
- plus de 3 000 parcours de formation supérieure financés chaque année sur l'ensemble du territoire, 2 500 par la promotion sociale
- 6 000 élèves inscrits en formations sanitaires et sociales en 2009
- 65 points d'accès à la formation à distance accompagnée sur l'ensemble du territoire.



■ Le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE)

Le SRDE est le cadre de référence du développement économique durable de Midi-Pyrénées sur la période 2007-2011. Il a permis une évolution majeure des modes d'intervention économique de la Région. En moins de deux ans, la Région aura repensé, simplifié, complété et étendu la totalité de ses dispositifs autour de quatre grandes orientations :

■ **La Région, partenaire de la croissance des entreprises régionales tout au long de leur cycle de vie.** Cette orientation se décline à travers plusieurs dispositifs phares de la région : **les contrats d'appui**, qui permettent d'accompagner les projets stratégiques ambitieux des entreprises et créateurs d'emploi (internationalisation, investissements matériels, immatériels ou immobiliers, etc.) ou encore la mise en place **d'outils de financement ou d'intermédiation financière**, qui soutiennent la structuration financière des TPE et PME et permettent de couvrir les besoins des entreprises jusqu'à 4M€ de recherche de financement sur les secteurs traditionnels et innovants.

■ La Région agit également pour la création et la transmission d'entreprise à travers son plan « **Entreprendre Midi-Pyrénées** », qui a pour objectif de favoriser l'émergence des projets de création et de faciliter le développement des transmissions, tant en quantité qu'en qualité. Ce plan est animé par **Midi-Pyrénées Expansion**.

■ **La Région, garante d'un environnement adapté au service du développement des entreprises.** Pour ce faire, la région intervient dans différents domaines : à **l'international**, elle soutient les entreprises à l'export (action de promotion et de recherche de nouveaux marchés), avec **International Midi-Pyrénées** ; elle **s'engage dans l'innovation**, par l'intermédiaire de **Midi-Pyrénées Innovation** qui propose des actions au profit de tout type d'entreprise (diffusion technologique, veille, détection et aide au montage de projets, interface entreprises-laboratoires de recherche publics, etc.).

■ La Région agit également à l'échelle des **filières régionales** dans le cadre de plans d'actions à destination des PME (plan ADER, plan Composites, etc.) et soutient financièrement **les trois pôles de compétitivité** de son territoire (Aerospace Vallée, Cancer Bio Santé, Agrimip).

■ **La Région, partenaire des territoires pour une croissance durable et équilibrée.** Pour lancer un dynamisme économique durable sur l'ensemble du territoire, des mesures ambitieuses ont été engagées, comme **les Zones d'Intérêt Régional**, qui conjuguent une qualité environnementale et paysagère de l'aménagement à une offre de services adaptée aux besoins des entreprises, ainsi que le développement et la mise en réseau des **pépinières**.

■ Ce partenariat se retrouve également dans plusieurs dispositifs permettant le maintien ou la création **d'activités en zones rurales** ou dans les petites aires urbaines, ainsi que l'accompagnement de **l'économie agricole**. Enfin, à travers le **Plan Régional de Tourisme et des Loisirs**, la Région a fixé, avec ses partenaires, le cadre stratégique permettant le soutien des dynamiques touristiques locales.



Quelques actions-phare :

■ **Les contrats d'appui** : 488 contrats ont été signés pour un budget total affecté de près de 60 M€ ; 75 % des entreprises estiment que l'aide leur a permis de réaliser un projet plus ambitieux ou d'en accélérer sa réalisation.

■ **International Midi-Pyrénées** : Les deux premiers appels à projet ont permis de soutenir 57 actions pour une aide globale de 2M€ en faveur des PME et tout particulièrement les primo exportateurs.

■ **la création-transmission-reprise d'entreprises** : Un plan « Entreprendre Midi-Pyrénées » doté de 4 M€. Une action spécifique en faveur de la création d'entreprises innovantes, à travers l'incubateur régional, qui a permis la création de 60 entreprises et 450 emplois.

■ **les outils financiers** : La Région Midi-Pyrénées est la seule région française à proposer une palette complète de dispositifs couvrant l'ensemble des besoins des entreprises jusqu'à 4 M€ de recherche de financements aussi bien sur les secteurs traditionnels qu'innovants

■ Dépasser la crise en Midi-Pyrénées et préparer l'avenir

Pour répondre et dépasser la crise économique et sociale actuelle, le Conseil Régional doit faire face à de multiples enjeux : synergie économie-formation, réactivité, innovation dans tous les domaines, ouverture internationale et mobilisation de tous les acteurs sont au cœur de l'efficacité dans l'immédiat et pour les prochaines années.

Développement économique :
accompagner les entreprises pour préserver l'emploi

■ Par des adaptations structurelles, notamment en développant le soutien à l'innovation des entreprises dans les filières clés et en accentuant la dimension stratégique des contrats d'appui : nouveau dispositif d'aide au conseil à destination des PME/PMI régionales, meilleur suivi-évaluation, nouveau portail d'échange d'information.

■ Par des adaptations conjoncturelles, avec notamment la mise en place de deux missions d'intermédiation financière (la première au profit des entreprises aéronautiques, la seconde aux côtés de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'OSEO et de la Banque de France), mais aussi par de nouvelles initiatives en matière d'outils financiers : renforcement du capital investissement régional (MP Croissance), élargissement des critères d'intervention du fonds régional de garantie Midi-Pyrénées.

Développement des formations :
agir au plus près des besoins et des territoires

Parmi les très nombreuses actions développées, trois d'entre elles vont prendre une importance particulière :

■ **Qualification + :** pour les salariés en chômage partiel ou menacés de chômage partiel, financement de formations inscrites dans un parcours qualifiant ou diplômant, dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat, les partenaires sociaux et la Région,

■ **la formation à la transmission artisanale :** un effort important a été fait pour la création d'entreprise ; la transmission demande un effort différent sur lequel la Région travaille avec ses partenaires,

■ **la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)** dans les domaines sanitaire et social : démarches d'accompagnement à la GPEC avec les OPCA du secteur en prenant appui sur des diagnostics approfondis au niveau local.



Hôtel de Région 22, boulevard du Maréchal Juin
31406 Toulouse Cedex 9 Tél : +33 (5) 61 33 50 50

CM International/Scripto sensu. Photos : D. Bécus, G. Rivière, E. Grimault, E. Médous, O. Schwartz

